

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
N° de division : 01-Montréal
No de cour : 500-11-063573-246
No de dossier : 41-3042157

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

James Dawson Enterprises Ltd., corps politique légalement constitué selon la Loi ayant son siège social et son principal établissement au 3521 boul. Thimens, ville de Montréal, province de Québec, H4R 1V5.

Débitrice

- ET -

C.S. Adjami INC., 3333 Boul. Graham, bureau 400, Montréal, Québec, H3R 3L5.

Syndic Autorisé en Insolvabilité

AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
(paragraphe 102(1) de la Loi)

Avis est donné de ce qui suit:

1. **James Dawson Enterprises Ltd.** est réputé avoir déposé une cession de ses biens le 11^e jour de mars 2024, et le soussigné, C.S. Adjami Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli se tiendra le 28^e jour de mars 2024 à 10h00 par visioconférence Microsoft Teams aux coordonnées suivantes :

Identifiant de rencontre Microsoft Teams : 293 965 818

Mot de passe Microsoft Teams : X4Eg2G

Téléphone : 1-437-703-4265

Identifiant de conférence : 626 556 457#, Québec, Canada

Si vous désirez participer à l'assemblée, svp en aviser le Syndic par courriel a notifications@csadjami.ca et une invitation vous sera envoyée.

3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon attention avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Fait à Montréal, le 15^{ième} jour de mars 2024.

C.S. ADJAMI INC.
Syndic Autorisé en Insolvabilité
Carl Adjami, CPA, CA, CIRP, SAI
3333 Boul. Graham, bureau 400
Montréal, QC H3R 3L5
Téléphone : 514-669-0072
Télécopieur : 514 669-0820

**LES ANNEXES SUIVANTES N'ONT PAS ÉTÉ INCLUSES PUISQU'ELLES
NE S'APPLIQUENT PAS AU PRÉSENT DOSSIER:**

ANNEXE C : Créanciers privilégiés pour salaires

ANNEXE D : Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

ANNEXE E : Dettes payable à l'actif, y compris les créances

ANNEXE F : Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles etc.

ANNEXE G : Immeubles et biens réels

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-063573-246
 No dossier: 41-3042157

original modifié

_ FORMULAIRE 78 _
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 11 mars 2024. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	480,425.02	1. Inventaire	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	32,906.79	2. Aménagements	0.00
Créanciers non garantis total	513,331.81	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B	441,317.96	Bonnes	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0.00	Douteuses	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de . . .	0.00	Mauvaises	0.00
Total du passif	954,649.77	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0.00
Surplus	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F	0.00
		5. Dépôts en institutions financières	387,861.97
		6. Espèces	0.00
		7. Bétail	0.00
		8. Machines, outillage et installation	0.00
		9. Immeubles et biens réels : voir liste G	0.00
		10. Ameublement	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc	0.00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc.	0.00
		13. Droits en vertu de testaments	0.00
		14. Véhicules	0.00
		15. Autres biens : voir liste H	45,016.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit	100.00
		Montant du capital payé	100.00
		Solde souscrit et impayé	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00
		Total de l'actif	432,877.97
		Déficit	521,771.80

Je, John Dawson, de Bainsville en la province de l'Ontario, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 11 mars 2024, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
 devant moi le 11 mars 2024, à Montréal en la province de Québec.

 John Dawson

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-063573-246
 No dossier: 41-3042157

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

James Dawson Enterprises Ltd.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	3903125 Canada Inc.	3521 Boulevard Thimens Montreal QC H4R 1V5	0.00	32,829.42	32,829.42
2	ABX Innovatative Packaging	3525 Whitehall Park Drive Suite 300 Charlotte NC 27273 USA	120,750.64	0.00	120,750.64
3	Accu-Seal Sencorp White Inc	225 Bingham Drive, Suite B San Marcos CA 92069 USA	28,152.85	0.00	28,152.85
4	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement	Secteur R23CPF - 3ième étage 1600 Rene-Lévesque Ouest Montréal QC H3H 2V2	18,457.00	0.00	18,457.00
5	AMF Bakery Systems	1025 rue Cabana Sherbrooke QC J1K 2M4	11,197.48	0.00	11,197.48
6	APEX Motor Express LTD	P.O. Box 1107 Winnipeg MB R3C 2Y4	5,192.58	0.00	5,192.58
7	BLG Brokerage Ltd	715 Square-Victoria, Suite 200 Montreal QC H2Y 2H7	572.70	0.00	572.70
8	Bolloré Logistics	3400 Douglas B. Floreani Saint-Laurent QC H4S 1V2	1,125.96	0.00	1,125.96
9	Carmen Roundtree	6246 Shannon Lane Bainsville ON K0C 1E0	20,913.00	0.00	20,913.00
10	Clariant Corporation	500 Est Morehead St #400 Charlotte NC 28202 USA	5,129.27	0.00	5,129.27
11	CNESST - Direction du recouvrement - Employeurs	CP 2000, succ. Terminus Quebec QC G1K 0H7	1.00	0.00	1.00
12	Daubert Cromwell	12701 S. Ridgeway Ave Alsip IL 60803 USA	3,847.18	0.00	3,847.18
13	Delpharm Boucherville Canada inc.	385 Boul. Bouchard Dorval QC H9S 1A9	747.34	0.00	747.34
14	Demax Logistiques (9104-8934 Québec Inc)	6510 boul. Rosemont Montreal QC H1M 2Y6	895.00	0.00	895.00
15	Desiccare Inc.	3930 W. Windmill Lane Suite 100 Las Vegas NV 89139 USA	94,514.74	0.00	94,514.74
16	Ecclestone, Hamer, Poisson, Beuwald & Freeman	235 Lakeshore Road East - Suite 200 Oakville ON L6J 1H7	8,624.73	0.00	8,624.73
17	ÉNERGIR (formerly Gaz Métro)	C.P. 6115 Succ Centre Ville Montreal QC H3C 4N7	745.57	0.00	745.57
18	Eurofins CDMO Alphora Inc.	2070 Hadwen Road Mississauga ON L5K 2C9	7,161.94	0.00	7,161.94
19	Gilbert Bougie	213 Westfield Trail Oakville ON L6H 6H7	52,986.00	0.00	52,986.00
20	Healthcare Packaging (US) Inc	101 Christine Drive Belen NM 87002 USA	70,410.64	0.00	70,410.64
21	Hydro-Québec Attn: Service de Recouvrement	CP 270 Succ Youville Montreal QC H2P 2V4	1,216.98	0.00	1,216.98

11-mars-2024

Date

John Dawson

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-063573-246
 No dossier: 41-3042157

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

James Dawson Enterprises Ltd.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
22	McCopier (Canada) Inc.	4430 rue Garand Montreal QC H4R 2A3	30.77	0.00	30.77
23	Mettler Toledo (PACKRITE)	1150 Dearborn Drive Worthington OH 43085 USA	5,166.29	0.00	5,166.29
24	Muth Associates	53 Progress Avenue Springfield MA 01104 USA	9,918.52	0.00	9,918.52
25	Northern Technologies Intl	22 Village Parkway Circle Pines MN 55014 USA	1,280.11	0.00	1,280.11
26	Poirier South Investments Limited	0003 3515-3545 Thimens Saint-Laurent QC H4R 1V5	2,740.04	0.00	2,740.04
27	Primus Telecommunications Canada Incorporated Attn: Receivables Management Department Help Desk	2680 Skymark Avenue, Suite 100 Mississauga ON L4W 5L6	287.03	0.00	287.03
28	Purolator Inc. Attn: Wayne Richard/Accounts Receivable	PO Box 4800, Stn Main Concord ON L4K 0K1	85.09	0.00	85.09
29	Ranstad Canada	3333 Cote Vertu, Suite 500 Montreal QC H4R 2N1	3,962.99	0.00	3,962.99
30	RBC Royal Bank Visa c/o BankruptcyHighway.com	PO Box 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	0.00	76.37	76.37
31	Royal Bank of Canada	3131 boul. de la Cote Vertu Montreal QC H4J 2N3	0.00	1.00	1.00
32	RSA Software	257 Chemin Mystic St-Ignace de Stanbridge QC J0J 1Y0	311.58	0.00	311.58
33	Service Canada - Integrity Services	701 Boulevard Laure - 3rd Floor Sept-Isles QC G4R 1X8	1.00	0.00	1.00
34	Shervon Sardie Gabriel	2015 boul. Cote Vertu - appt A Montreal QC H4R 1N8	1.00	0.00	1.00
35	Terry Ritchie	155 rue Raphael St-Jerome QC J7Y 4K5	3,998.00	0.00	3,998.00
Total:			480,425.02	32,906.79	513,331.81

11-mars-2024

Date

John Dawson

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-063573-246
 No dossier: 41-3042157

FORM 78 -- Suite

Liste "B"
 Créanciers Garantis

James Dawson Enterprises Ltd.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	3903125 Canada Inc.	3521 Boulevard Thimens Montreal QC H4R 1V5	474,147.38	Espèces en banque - Chequing - 608 156 394 - Royal Bank of Canada Autre - Accounts Receivable Autre - Loan receivable from James Dawson Entreprises USA Autre - Loan receivable from James Dawson Autre - Equipment	03-déc-2021 03-déc-2021 03-déc-2021 03-déc-2021 03-déc-2021	387,861.97 33,439.99 16,218.00 3,798.00 0.00		32,829.42
2	RBC Royal Bank Visa c/o BankruptcyHighway.com	PO Box 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	76.37			0.00		
3	Royal Bank of Canada	3131 boul. de la Cote Vertu Montreal QC H4J 2N3	1.00			0.00		
Total:			474,224.75			441,317.96	0.00	32,829.42

11-mars-2024

Date

John Dawson

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-063573-246
 No dossier: 41-3042157

FORM 78 -- Fin

Liste "H"
 Biens

James Dawson Enterprises Ltd.

ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières	Royal Bank of Canada	608 156 394	387,861.97	387,861.97
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre		Stock inventory	0.00	0.00
		Loan receivable from James Dawson Enterprises USA	16,218.00	16,218.00
		Equipment	0.00	0.00
		Loan receivable from James Dawson	3,798.00	3,798.00
		Accounts Receivable	33,439.99	25,000.00
		Rent deposit	18,000.00	0.00
			Total:	432,877.97

11-mars-2024

Date

John Dawson

No. Cour: 500-11-063573-246

No. Dossier: 41-3042157

Formulaire 78 (Projet de loi C-12)
Bilan - commerçant

C.S.Adjami Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité

3333 Graham - Suite 400
Montréal QC H3R 3L5
Téléphone: (514) 669-0072

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-063573-246
No dossier: 41-3042157

FORMULAIRE 31
Preuve de réclamation
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Dans l'affaire de la faillite de James Dawson Enterprises Ltd. de Montreal en la province de Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de _____ de la province de _____, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ (le poste/la fonction) du _____, créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 5 février 2024, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____\$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-063573-246
No dossier: 41-3042157

FORMULAIRE 31 --- Fin

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$

- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$

- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je _____ (suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé _____ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____.

Témoin

Créancier

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-063573-246
No dossier: 41-3042157

FORMULAIRE 36
Formulaire de procuration
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b
de la Loi)

Je, _____, de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée,
nomme _____, de _____, mon
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci
_____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le _____, à _____.

Témoin

Créancier (personne physique)

Créancier (personne morale)

Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

C.S.Adjami Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité

3333 Graham - Suite 400
Montréal QC H3R 3L5

Courriel: claims@csadjami.ca; reclamations@csadjami.ca



C.S.Adjami Inc.
3333 Boul. Graham – Suite 400
Montréal, QC
514-669-0072
reclamations@csadjami.ca

Carl Adjami, CPA, CA CIRP, SAI

CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNIE AFIN DE VOUS AIDER À REMPLIR LA FORMULE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ La preuve de réclamation doit être signée par l'individu qui la remplit.
- ◇ La signature du réclamant doit être attestée.
- ◇ Indiquer l'adresse complète (incluant le code postal) où tout avis et correspondance doivent être expédiés.
- ◇ Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.

PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ Un relevé de compte détaillé ainsi que les factures s'y rapportant doivent accompagner la preuve de réclamation.

PARAGRAPHE 4 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ Un créancier non garanti doit cocher ce qui s'applique en indiquant s'il revendique ou non un droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.
- ◇ Un locateur doit compléter le sous-paragraphe (b).
- ◇ Un créancier garanti doit compléter le sous-paragraphe (c).
- ◇ Un agriculteur, un pêcheur ou un aquiculteur doit compléter le sous-paragraphe (d).
- ◇ Un salarié doit compléter le sous-paragraphe (e).
- ◇ Un réclamant contre les administrateurs doit compléter le sous-paragraphe (f).
- ◇ Un client d'un courtier en valeurs mobilières failli doit compléter le sous-paragraphe (g).

PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité soit "suis lié" ou "ne suis pas lié".

PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ Le réclamant doit fournir une liste détaillée de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit:
 - a) au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur ne sont pas liés.
 - b) au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur sont liés.